



CONSEIL MUNICIPAL du 12 SEPTEMBRE 2022 LISTE DES DELIBERATIONS

1°) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 4 Juillet 2022

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal de la réunion du 4 Juillet 2022.

VOTE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2°) – Financement des projets 2022

Le Comité de Direction de la Banque des Territoires ne s'étant pas réuni avant la date du 4 Juillet 2022, la délibération du 4 Juillet 2022 n'a pas été rendue exécutoire.

Le Conseil Municipal valide la proposition de la Banque des Territoires pour le financement à long terme des projets 2022 :

✎ Pour la restauration des extérieurs de l'Église, un prêt de 162 603,- €uros sur 30 ans, au taux de 2,61 %

✎ Pour l'achat de la parcelle AA 253 à l'EPFNA, un prêt de 79 874,- €uros sur 30 ans, au taux de 2,61 %

✎ Pour la rénovation énergétique des 2 classes primaires, un prêt de 31 431,- € sur 25 ans, aux taux de 2,61 %

✎ Pour la liaison douce, un prêt de 79 212,- € sur 25 ans au taux de 2,61 €

VOTE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3°) – Devis de la Société AFTP

Le Conseil Municipal valide le devis de la Société AFTP pour les essais de compression, suite à l'enfouissement de la fibre optique, d'un montant de 1 284,- € TTC.

VOTE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4°) – Conventions

Le Conseil Municipal valide les Conventions suivantes :

▶ Avec les Consorts RÉGNIER, le déplacement d'un poteau d'éclairage public, Rue du Dolmen.

▶ Avec Monsieur JUIN et Madame RORRISON, le busage d'un fossé mitoyen, Rue de la Mare.

▶ Avec Madame et Monsieur LECORCIER, la vente d'une parcelle d'environ 25 m², 14 Rue du Relais.

VOTE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

1/1